



Fait à Rennes, le 22 Juillet 2022

## Communiqué de presse

### *Profitons de l'été pour nous organiser !*

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier « l'arrêté castration » a fait du mâle entier la norme de la filière porcine en France. Pourtant, une majorité des éleveurs doivent continuer à castrer leurs porcs. Pour cela, une rémunération supplémentaire doit leur être rétribuée pour compenser les coûts engendrés.**

Six mois plus tard, le bilan est loin d'être satisfaisant : mis à part un accord trouvé avec Kermené, les discussions restent très compliquées. Si l'intérêt individuel des uns et des autres prend le pas sur le collectif, c'est l'ensemble de la filière qui va en pâtir : éleveurs, groupements et organisations.

Le 23 juin 2020, dix groupements de l'ouest s'étaient engagés pour que :

- la production de référence soit une production issue d'élevage ayant arrêté la castration,
- sur la construction d'un prix de base s'appliquant à une population de porcs femelles et de mâles entiers,
- sur le contrôle de la qualité des carcasses par Uniporc Ouest
- et enfin sur une plus-value pour les mâles castrés.

Jeunes Agriculteurs Bretagne insiste donc pour que les engagements pris soient tenus par tous.

JA Bretagne soutient depuis toujours la formation d'un prix payé par la confrontation de l'offre et de la demande, basé sur une grille de paiement unique qui est garante de la transparence et de l'équité dans le prix d'achat des porcs via un bordereau d'abattage complet permettant à l'éleveur de maîtriser sa facturation, préalable indispensable au statut de chef d'entreprise. Après plus de deux ans d'échanges avec les acteurs de l'aval, il est grand temps de mettre à jour ce système!

L'unicité de traitement étant indissociable à l'unité des éleveurs, il faut tout mettre en place pour retrouver l'adage "à même cochon, même prix"!



Contact Presse :  
Sébastien LAMOUR, responsable du groupe porc JA Bretagne  
Tel : 06.48.23.50.85